



Info-Alerte n° 2249 du 4 novembre 2020



Les arguments de VAD ASSISTANCE

Ce témoignage, révélateur des pratiques commerciales de **VAD ASSISTANCE**, date du 20 octobre 2020 :

*« Je pensais que c'était **ENEDIS** qui me contactait pour me donner des nouvelles de mon contrat. Jusqu'au moment où mon interlocuteur me demande mon RIB afin d'envoyer toutes les informations par mél. Je refuse : je le lui communiquerai après avoir reçu les informations. Il insistait en me disant : « Ne vous inquiétez pas, un RIB c'est rien du tout. Si un facteur récupérait votre RIB il serait riche ». Du coup je réponds et je lui donne mon RIB en ne comprenant toujours pas à qui j'ai affaire. Il m'a dit que je venais de recevoir un texto pour signature électronique. C'est à ce moment-là que j'ai raccroché en comprenant ma bêtise. Il a essayé de me rappeler 4 fois ».*

VAD ASSISTANCE ne brille pas par la qualité de ses arguments mais excelle pour arracher les deux clefs pour concrétiser une vente de contrat : l'IBAN (ex RIB) et un code transmis par SMS.

Le Réseau anti-arnaques teste actuellement le démarchage de courtiers d'assurance. Le point commun est l'envoi, non pas d'un devis pour la garantie d'assurance proposée, mais bien d'un contrat. Certes le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours mais la méthode de vente est bien plus intrusive.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)